

Le petit

BIERNOIS



www.bierne.fr

Facebook : Le nouveau p'tit Biernois

mairie@bierne.fr



Bonne année 2023 !

2022 aura encore été une année particulière : la situation sanitaire liée au Covid nous a moins impacté que les deux années précédentes, même s'il nous faut rester vigilants et nous protéger les uns les autres.

Les activités associatives ont quasiment retrouvé leur rythme d'avant la crise, ce dont nous nous réjouissons !

2023 sera une année d'actions et de réalisations pour notre commune.

2023 verra également le grand retour du Carnaval et de nos traditions, et notamment la Bande de Biernois le 28 janvier, à vos cletches !

Nous vous souhaitons une très bonne année 2023. Nous espérons qu'elle vous sera profitable, à vous, à votre famille et à vos proches.

Bienvenue à ...

Hugo PARENT le 2 novembre
 Hélène CHADIRAC LAGOCKI le 15/11
 Alix MESSIAEN le 17 novembre
 Elsa BOIDIN le 21 novembre
 Naël VIGNACOURT DI CARLO le 29/11

Ils nous ont quittés :

M. Alain BONNET
 le 21 décembre 2022 à l'âge de 67 ans
 M. Vincent BAILLIE
 le 24 décembre 2022 à l'âge de 63 ans
 M. Louis JANSSEN
 le 28 décembre 2022 à l'âge de 71 ans

Infos pratiques :

En raison des vœux de la municipalité au personnel communal, la mairie de Biernois ainsi que le périscolaire seront fermés le mercredi 18 janvier 2023 de 8h30 à 13h30, Les services seront de nouveau pleinement opérationnels à 13h30.

Vous organisez une fête familiale, un anniversaire, un mariage ou un événement privé, et vous recherchez une salle pouvant accueillir jusqu'à 80 personnes ?

La mairie de Biernois propose à ses habitants la location du foyer rural Jean Paresys !

Toutes les infos sur www.bierne.fr

Les dates clés à venir :

- > **7 janvier - 17h30** : cérémonie des vœux de la municipalité
- > **11 janvier - 12h** : repas mensuel des aînés
- > **13 janvier - 18h30** : remise des prix du concours des décorations de Noël
- > **17 janvier - 19h** : présentation des vœux Biernois Arts Martiaux
- > **19 janvier - 18h30** : réunion d'information pour le "Repair'café"
- > **21 janvier - 19h** : soirée karaoké organisée par le comité des fêtes
- > **26 janvier de 15h à 19h** : Repair'café
- > **28 janvier** : bande de carnaval organisée par les Bieren'Aeres
- > **1er février - 12h** : repas mensuel des aînés
- > **11 février de 14h à 18h** : carnaval enfantin organisé par les Bieren'Aeres
- > **12 février de 8h à 12h** : collecte de dons du sang – salle multi activités
- > **Du 13 au 24 février** : Accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) - Vacances d'hiver
- > **18 février - 14h** : Stage de danse country suivi d'un bal country organisés par les Feet On Fire Line Dancers
- > **25 février de 15h à 17h** : zumba carnaval et initiation au kangoo-power organisés par Dynamik attitude

Retrouvez tous les temps forts de l'année 2023 sur le site internet :

www.bierne.fr



J'aime ma planète, je la protège, je la respecte.

Salle polyvalente
Louis PUGET
(1952-2019)
Président du Basket Club Biernois
de 2006 à 2017
Inaugurée le 1^{er} mai 2022

D916
LA DEMI-LUNE
Commune de BIERNE
CAPPELLE LA GRANDE

CAFÉ - RENCONTRE
HABITANTS ↔ ÉLUS
C'EST ICI!

EAU

Changement dans la collecte des déchets à Bierne

INFO SIROM :
contact@sm-sirom-flandre-nord.fr
www.sm-sirom-flandre-nord.fr
Service de collecte : 03 28 62 03 96

Depuis le 1er janvier 2023, sur notre commune de Bierne, les ordures ménagères sont ramassées tous les **MARDIS MATIN** (au lieu du mardi après-midi auparavant), tandis que les déchets d'emballages recyclables continuent à être collectés le **LUNDI MATIN**, mais uniquement les **SEMAINES PAIRES**.

Pensez à les sortir la veille au soir !

Collecte des ordures ménagères (poubelle noire/verte) :
le MARDI MATIN

Collecte des emballages recyclables (sac jaune) :
LUNDI MATIN, semaine PAIRE uniquement

Des nouveaux élu(e)s au Conseil Municipal des Enfants de Bierne

Les élu(e)s municipaux enfants ont procédé à l'élection du maire et de ses adjoints : félicitations à Emma, nouveau maire enfant de Bierne, à Léonce son 1er adjoint, et à Thomas son 2nd adjoint !

Assistés des autres élu(e)s municipaux enfants, des membres de la municipalité "adultes" et d'Alphonse MOROTE, DDEN, ils seront les représentants des enfants de notre commune auprès du conseil municipal des adultes.

Le Conseil Municipal des Enfants (CME) est un lieu d'expression, d'écoute et de prise en compte de la parole des enfants et des jeunes sur la vie de leur commune. C'est une structure institutionnelle, qui se présente sous la forme d'un lieu privilégié d'apprentissage, d'animation et d'exercice de la démocratie locale, et qui reconnaît l'enfant et le jeune comme citoyen à part entière.

Agir face aux coupures électriques temporaires

Quand le système électrique est très tendu, des coupures temporaires sont nécessaires.

Le délestage électrique est une mesure exceptionnelle qui consiste en un ensemble de coupures d'électricité. Il est mis en œuvre lorsqu'il n'y a pas suffisamment d'électricité en France pour faire face à la consommation.

4 choses à savoir sur les coupures :

- RTE vous indique la veille à partir de 17h sur son site monecowatt.fr si vous êtes concerné par une coupure.
- Une coupure d'électricité dure au maximum 2 heures.
- Les coupures interviennent généralement durant les périodes de pointe : de 8h à 13h et de 18h à 20h.
- Une partie des foyers, seulement, est coupée, et à tour de rôle.

Toutes les infos sur notre site : www.bierne.fr

Campagne de recensement 2023

Le recensement, c'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain !

Le recensement se déroulera du 19 janvier au 18 février 2023.

C'est encore plus simple sur Internet !

Vous recevrez un courrier de la mairie contenant des codes pour vous recenser en ligne à compter du 19 janvier 2023, puis un agent recenseur recruté par la commune se présentera chez vous.

Il sera muni d'une carte tricolore.

Obligatoire, la réponse au questionnaire permet de mieux cerner les besoins des citoyens, par exemple en matière d'équipements.

Nous comptons sur votre sens civique pour faire de cette enquête un succès !



Le CME permet aux jeunes de Bierne de s'impliquer dans la vie de la commune, d'organiser des événements, d'embellir la ville et de proposer de nouvelles idées ou projets.

Les actions menées par le CME seront communiquées à chaque classe de l'école, et les demandes ne manquent pas !

Ils se pencheront également sur la finition des projets des deux dernières années du CME.

Rappelons enfin que le CME a été créé en 2008 à Bierne.

Bravo à nos jeunes pour leur investissement et leurs idées, la relève est assurée !

Nouveauté : un "Repair Café" à Bierne le 26 janvier

Un "Repair Café", ça vous parle ?

C'est un lieu de rencontre où les habitants peuvent amener leurs objets en tout genre qui ne fonctionnent plus, afin de les réparer et ainsi lutter contre le gaspillage.

La commune de Bierne, avec l'aide de la CCHF, organise son tout premier "Repair Café" **le jeudi 26 janvier 2023 de 15h à 19h**, à la SMA (salle multi-activités).

Vous êtes bricoleur/bricoleuse ? Vous aimez les objets hors d'usage ? Vous avez des connaissances dans les domaines de la mécanique, l'électronique, l'informatique, la couture, la soudure, etc... ?

La CCHF recherche des bricoleurs/bricoleuses du quotidien pour rejoindre l'équipe de bénévoles du Repair Café de Bierne.

Une rencontre est organisée le jeudi 19 janvier à 18h30 à la SMA (salle multi-activités) pour la réunion d'information et de recrutement de réparateurs !

Groupe "Bien-Vivre à Bierne, partageons demain" :

La fin d'année 2022 a été riche en manifestations à Bierne ! Menées par la commune ou par les associations du village, merci à toutes et à tous ceux qui s'investissent pour faire vivre et rayonner notre territoire.

Chaque année, le 5 décembre, la journée Internationale des bénévoles et des volontaires célèbre l'engagement partout dans le monde. Associations sportives ou culturelles, associations de parents d'élèves ou du Souvenir... toutes vivent grâce aux bénévoles !

Être bénévole c'est consacrer son temps libre en mettant au service des autres son énergie et ses compétences.

Le bénévolat vous tente ? Rejoignez une des nombreuses associations biernoise dont vous retrouverez la liste sur le site internet de la commune.

Fleurissement de Bierne :

Pour la 2e année consécutive, la Ville de Bierne remporte la première place au concours de fleurissement des 40 communes de la CCHF !

Bravo à nos agents municipaux qui voient là une formidable reconnaissance de leur travail quotidien : nos agents ont des idées, et du talent !

Liaison douce Bierne/Bergues :

Les travaux en agglomération sont actés, la route de Bergues sera refaite en 2023, l'ensemble des travaux a été validé par nos partenaires : Noréade pour la réfection de l'assainissement, le SIECF pour l'effacement des réseaux et la CCHF pour la création de la voie verte. Le calendrier des travaux sera validé début février pour une réalisation à priori entre mars et octobre 2023. Concernant le tronçon hors agglomération, les discussions sont toujours en cours, nous espérons une réalisation en 2023 également.

Éclairage public :

Les lampadaires de la route de Bergues, de la place et de la rue de l'Église (non remplacés en 2021) seront remplacés en 2023 dans le cadre des travaux d'effacement des réseaux

aériens. Les candélabres de l'impasse du Bierendyck et ceux longeant le chemin jusqu'à la passerelle seront également remplacés en 2023.

Nous souhaitons également remplacer les 130 derniers "anciens" candélabres du village en 2023 mais le programme était trop lourd pour le SIECF. Les travaux sont inscrits au programme 2024.

Les jours commencent à rallonger, mais que l'on soit piéton, cycliste, joggeur ou automobiliste, la nuit arrive encore vite, la visibilité est réduite et les risques d'accident s'accroissent. Rendons-nous visibles en portant des vêtements clairs ou assortis de bandes rétro-réfléchissantes et redoublons d'attention !

Pont du Petit-Millebrughe :

Une réunion de présentation a eu lieu en novembre avec la CCHF, qui est compétente sur le sujet. L'enveloppe initialement prévue par la CCHF était de 390.000 €, or les entreprises ont présenté un projet à 805.000 € pour un pont à deux voies, et 740.000 € pour un pont simple-voie. Nous souhaitons la mise en place d'un pont double-voie car ce genre d'ouvrage se construit pour un minimum de cent ans. Le choix n'a pas encore été tranché par la CCHF, nous le déplorons.

Restez informés !

Nous vous rappelons qu'il existe plusieurs moyens de suivre les actualités de Bierne :

- 1 - l'application mobile "Ma Mairie en Poche" qui vous permet de recevoir l'actualité de Bierne en temps réel et sans créer de compte, sous forme de notifications directement sur votre téléphone
- 2 - le site internet www.bierne.fr
- 3 - la page Facebook officielle "Le nouveau p'tit Biernois"
- 4 - la newsletter hebdomadaire (sur inscription depuis la page d'accueil du site internet)
- 5 - le panneau électronique situé sur la place du village.

Nous vous souhaitons une excellente année 2023 !

Groupe "Bierne 2020" :

Nous vous présentons tous nos vœux de bonheur, de santé et de prospérité pour cette nouvelle année 2023. 2022 a été une année qui nous a permis de (re)vivre en grande partie sans la contrainte COVID, espérons que ce problème soit maintenant derrière nous. Nous avons une pensée pour les Biernois qui nous ont quittés en 2022.

Bierne 2020 reste et restera toujours à votre écoute, nous tenons à remercier les Biernois qui ont échangé avec nous en tête à tête, par téléphone, par sms, par Messenger ou par le biais de notre page Facebook.

Nous continuerons à travailler avec sérieux et rigueur en tant qu'élus dans l'intérêt du village et des Biernois. Nous vous communiquerons comme nous le faisons régulièrement, nos analyses, nos avis, nos questions, nos remarques et nos propositions. A très bientôt.

